

Soirée
Conférence -débat

Histoire du syndicalisme enseignant



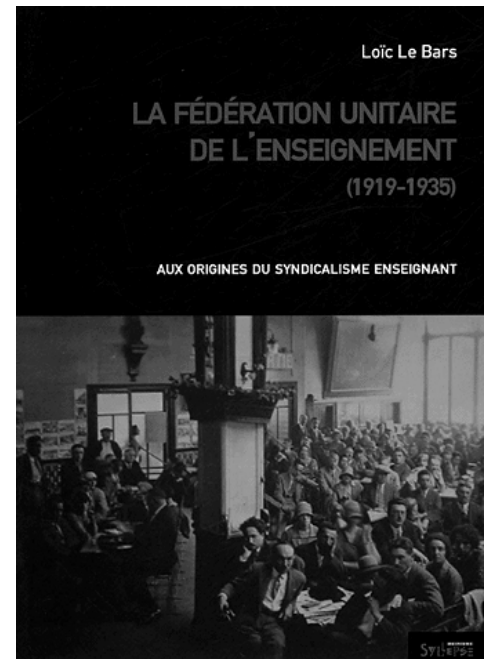
Conférence animée par Loïc Le Bars enseignant à la retraite, chercheur en histoire, auteur notamment d'un ouvrage sur *La Fédération unitaire de l'enseignement. Aux origines du syndicalisme enseignant (1919-1935)*

Jeudi 10 mai - 20h

Les Nuits Bleues
21 rue maillé -Angers

La naissance du syndicalisme dans l'enseignement primaire

Les instituteurs sont les premiers fonctionnaires, avec les postiers, à avoir créé des syndicats à un époque où ce droit leur était refusé. Les gouvernements ont toléré et parfois encouragé, dans les toutes premières années du 20^{ème} siècle, la fondation d'amicales et leur regroupement dans des fédérations qui, comme dans l'enseignement primaire, rassemblaient une majorité du personnel. Mais il était hors de question d'accorder le droit syndical aux «serviteurs de l'Etat» et plus encore de les voir rejoindre la CGT. Pourtant, une petite poignée d'instituteurs et d'institutrices, qui dès le début occupèrent toute leur place dans ce combat, osèrent braver cette interdiction peu de temps après l'apparition du mouvement amicaliste. Ce fut là leur premier recours à cette «l'action directe» dont ils allaient bientôt se réclamer.



Le syndicalisme enseignant naquit au moment même où le syndicalisme révolutionnaire triomphait dans la CGT. Les premiers syndicats d'instituteurs furent en effet créés en 1904 et se regroupèrent l'année suivante dans la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs (FNSI). Leurs fondateurs étaient souvent de sensibilité libertaire et proclamèrent leur volonté de rejoindre les Bourses du travail et la CGT «pour y prendre de belles leçons de vertus corporatives et y donner l'exemple de notre conscience professionnelle» (Manifeste des instituteurs syndicalistes publié en novembre 1905). Car ils étaient convaincus que, « par leur origine, par la simplicité de leur vie» et parce que c'était «aux fils du peuple qu'ils étaient chargés d'enseigner», les instituteurs appartenaient au peuple. «C'était donc au milieu des syndicats ouvriers» qu'ils voulaient prendre «connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple.» Comment, dans ces conditions, ces pionniers, isolés dans une masse jugée «profondément rétrograde», auraient-ils pu ne pas devenir syndicalistes révolutionnaires? Mais ils surent aussi adapter cette doctrine à leur condition de fonctionnaires et à leur rôle d'éducateurs du peuple. Leur syndicalisme révolutionnaire fit la part belle à ce «refus de parvenir», pour reprendre la formule d'Albert Thierry, qui n'est pas seulement un modèle de comportement individuel mais bien plus profondément une expression de leur volonté de mettre l'école «au service de la classe ouvrière».

Ces pionniers étaient peu nombreux, mais ni les menaces, ni la répression gouvernementale ne purent les convaincre de faire marche arrière et l'adhésion de la FNSI à la CGT devint effective en 1909. Parmi eux, quelques jeunes instituteurs et institutrices du Maine-et-Loire, qui, à l'initiative notamment de Louis et de Gabrielle Bouët, donnèrent naissance, le 17 novembre 1904, à un syndicat qui allait jouer un rôle parfois décisif dans la FNSI.